

Résumé des examens des normes et des exigences du SAQCO (2006-2016)

2006-2011 à 2011-2015

- A commencé avec 5 critères, 23 exigences.
- Résultat du rapport Massy : Intégration d'un nouveau critère et de cinq nouvelles exigences pour aborder l'efficacité des processus collégiaux dans l'établissement des résultats d'apprentissage des programmes.
- Terminé avec 6 critères, 28 exigences.

2011-2015 à août 2015

- A commencé avec 6 critères, 28 exigences.
- Résultat du rapport Randall : Modification du nom des critères en normes pour mettre l'accent sur « l'aptitude à l'emploi » (processus), plutôt que sur « l'aptitude de l'emploi » (rendement et comportement des personnes)
- Terminé avec 6 critères, 39 exigences.

Août 2014 au projet pilote de 2015

- A commencé avec 6 normes, 39 exigences.
- Le nouveau personnel du SAQCO a examiné les Normes avec la rétroaction des collèges : Exigences combinées pour corriger les redondances et le mélange de concepts clés, et mettre l'accent sur ces derniers.
- Terminé avec 6 normes, 35 exigences.

Projet pilote – 2015 à 2016-2019

- A commencé avec 6 normes, 35 exigences.
- Rétroaction découlant des consultations en cours avec divers parties prenantes, comme les vérificateurs et les établissements collégiaux participants. De plus, des travaux comparatifs dans le domaine de la qualité, effectués par le personnel du SAQCO ont révélé que les concepts clés des normes et des exigences se chevauchaient et manquaient de concentration, que le vocabulaire manquait de clarté et de cohérence et que l'ordre ne fonctionnait pas de manière cohérente. Par conséquent :
 - Réorganisé les normes et les exigences pour permettre un flux plus cohérent.
 - Renforcement du vocabulaire pour plus de clarté.
 - Exigences combinées pour faire face aux redondances et au mélange des concepts clés, et mettre l'accent sur ces derniers.
- Terminé avec 6 normes, 32 exigences.

2016-2019 à 2019-2023

- A commencé avec 6 normes: 32 exigences.
- Les commentaires recueillis à la suite de consultations en cours avec diverses parties prenantes, comme les vérificateurs et les établissements collégiaux participants, ont révélé que les concepts clés des normes et des exigences se chevauchaient et manquaient d'orientation, et que l'ordre n'était pas cohérent. Par conséquent :
 - Réorganisé les normes et les exigences pour permettre un flux plus cohérent.
 - Renforcement du langage afin de mieux définir les attentes.
 - Exigences combinées pour faire face aux redondances et au mélange des concepts clés, et mettre l'accent sur ces derniers.



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

- Terminé avec 6 normes, 32 exigences.

2019-2023 à 2023-

- A commencé avec 6 normes, 32 exigences.
- Les commentaires découlant des consultations en cours avec diverses parties prenantes, comme les vérificateurs et les établissements collégiaux participants, ont révélé que les concepts clés des normes et des exigences manquaient d'orientation. Par conséquent :
 - Renforcement du langage afin de mieux définir les attentes.
 - Exigences combinées pour aborder les redondances et le mélange des concepts clés et mettre l'accent sur ces derniers.
- Terminé avec 6 normes, 30 exigences.

Se reporter à ***l'annexe 1 : Alignement des normes et exigences révisées (2006-2023)*** et à ***l'annexe 2 : Examen du vocabulaire des exigences - Comparaison.***



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

ANNEXE 1: Alignement des normes et exigences révisées(2006-2023)

2023-		2019-2023		2016-2019		2015- projet pilote		2014- août		2011-2014		2006-2011	
Normes	Exigences	Normes	Exigences	Normes	Exigences	Normes	Exigences	Normes	Exigences	Critère	Exigences (2011-2015)	Critère	Exigences
1- Système de gestion de la qualité des programmes		1- Système de gestion de la qualité des programmes		1- Système de gestion de la qualité des programmes		1- Système de gestion de la qualité des programmes		1- Système de gestion de la qualité des programmes		6- Système de gestion de la qualité des programmes		5- Système de gestion de la qualité des programmes	
	1.1		1.1		1.1		1.1		1.1		6.1		5.1
	1.2		1.2		1.2		4.1		4.1		6.1		5.1
	1.3		1.3		1.3		1.6		1.6		6.1 + 6.3		5.1 + 5.3
	1.4		1.4		1.4		1.3		1.3		6.1		5.1
	1.5		1.5		1.5		1.4		1.4		6.1		5.1
	1.6		1.6		5.5		2.6		2.6		2.5		2.8
	1.7		1.7		1.6		1.5		1.5		6.2		5.2
2- Les Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle au centre de l'élaboration des programmes		2- Les Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle au centre de l'élaboration des programmes		2-Élaboration de programme		3- Élaboration de programme		3- Élaboration de programme		1- Conception du programme		s/o	
	2.1		2.1		2.1		3.1		3.1		2.2		1.2
	2.2		2.2		2.2+3.4		3.4+5.1		3.5+5.1		1.4+5.5		1.4+4.4
	2.3		2.3		2.3		3.3		3.4		1.3		1.3
3- Conformité aux exigences du gouvernement.		3- Conformité aux exigences du gouvernement.		3- Conformité aux exigences du gouvernement.		5- Conformité aux exigences du gouvernement.		5- Conformité aux exigences du gouvernement.		3- Conformité aux exigences du gouvernement.		2- Conformité aux exigences du gouvernement.	
	3.1		3.1		3.1		5.4		5.4		3.4		2.7
	3.2		3.2		3.2		5.2+3.2		5.2+3.2+3.3+3.6		1.5+1.6		2.5+2.6
	3.3		3.3		3.3		5.2+3.2		5.2+3.2+3.3+3.6		1.5		2.5
					3.4 (supprimé)		5.1		5.1		5.5		4.4
	3.4		3.4		3.5		2.6		2.6		2.5		2.8
4- Prestation des programmes et évaluation des étudiants		4- Prestation des programmes et évaluation des étudiants		4- Prestation des programmes et évaluation des étudiants		4- Prestation des programmes et évaluation des étudiants		4- Prestation des programmes et évaluation des étudiants		4- Prestation des programmes et évaluation des étudiants		3- Prestation des programmes et évaluation des étudiants	
	4.1		4.1		4.1		4.1		4.1+4.2		4.1		3.1
	4.2		4.2		4.2		4.2		4.3		4.3		3.3
	4.3		4.3		4.3		4.3		4.4+4.5		4.2		3.2
	4.4		4.4		4.4		3.6		3.8		1.8		3.4



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

5- Existence, suivi et communication des politiques et de pratiques qui ont une incidence sur la qualité de l'expérience d'apprentissage.		5- Existence, suivi et communication des politiques et de pratiques qui ont une incidence sur la qualité de l'expérience d'apprentissage		5- Existence, suivi et communication des politiques et de pratiques		2- Existence, suivi et communication des politiques et de pratiques		2- Existence, suivi et communication des politiques et de pratiques		2- Existence, suivi et communication des politiques et de pratiques		1- Existence, suivi et communication des politiques et de pratiques	
	5.1		5.1		5.6		2.1-2.6		2.1-2.6		2.1		1.1
	5.2		5.2		5.7		2.7		2.7		-		-
	5.3		5.3		5.2		2.2		2.2		2.1+2.3		1.1 + 2.3
	5.4		5.4		5.1		2.1		2.1		2.1+2.4+3.3		1.1 + 2.4
	5.5		5.5		5.2		2.2		2.2		2.1+2.3		1.1 + 2.3
	5.6		5.6		5.3		2.3+2.5		2.3+2.5		2.1		1.1
	5.7		5.7		5.3		2.3+2.5		2.3+2.5		2.1		1.1
	5.8		5.8		5.4		2.4		2.4		-		-
6- Disponibilité et allocation des ressources à l'échelle du collège		6- Disponibilité et allocation des ressources à l'échelle du collège		6- Disponibilité et allocation des ressources à l'échelle du collège		6- Disponibilité et allocation des ressources à l'échelle du collège		6- Disponibilité et allocation des ressources à l'échelle du collège		5- Disponibilité et allocation des ressources à l'échelle du collège		4- Disponibilité et allocation des ressources à l'échelle du collège	
	6.1		6.1 (+6.2)		6.1		6.1		6.1		5.1		4.1
			6.2		6.2		6.2		6.2		5.2		-
	6.2		6.3		6.4		6.4		6.4		5.4		4.3
	6.3		6.4 (+6.5)		6.5		6.5		6.5		-		-
			6.5		6.5		6.5		6.5		-		-
	6.4		6.6		6.3+6.6+6.7		6.3+6.6+6.7+6.8		6.3+6.6+6.7+6.8		5.5+5.3		4.4+4.2
							6.9 (supprimé)		6.9 (supprimé)		-		-



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

Annexe 2 : Examen du vocabulaire des exigences - Comparaison.*

* Notez que l'intention (concept clé) de chacune des exigences, qui est identifiée en **rouge**, n'a pas changé au cours des diverses révisions.

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
Exigence 1.1	Exigence 1.1	Exigence 1.1	Exigence 1.1	Exigence 1.1	Exigence 6.1	Exigence 5.1
<p>établit des mécanismes qui attribuent au conseil d'administration la responsabilité de garantir que l'assurance de la qualité fait partie intégrante de l'orientation stratégique de l'organisme.</p>	<p>établit des mécanismes qui attribuent au conseil d'administration la responsabilité de garantir que l'assurance de la qualité fait partie intégrante de l'orientation stratégique de l'organisme.</p>	<p>facilite l'évolution des programmes afin d'en maintenir la pertinence et la conformité avec la mission du collège.</p>	<p>Le collège a élaboré et mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes qui permet de repérer et de corriger les faiblesses et qui facilite l'évolution des programmes afin d'en maintenir la pertinence et la conformité avec la Mission du Collège. Ce système prévoit des processus formels et structurés pour : évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; et décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes.</p>	<p>Le collège a élaboré et mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes qui permet de repérer et de corriger les faiblesses et qui facilite l'évolution des programmes afin d'en maintenir la pertinence et la conformité avec la Mission du Collège. Ce système prévoit des processus formels et structurés pour : évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; et décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes.</p>	<p>Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution des programmes afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un processus pour: <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; ○ surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; et ○ décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; • des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes; • l'assurance que le point de vue des étudiants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du personnel enseignant est pris en compte; • la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient 	<p>Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution du programme afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un processus pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; ○ surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; ○ décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; • des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme; • l'assurance que le point de vue des apprenants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du personnel enseignant est pris en compte;



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
					<p>conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents;</p> <ul style="list-style-type: none"> des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures.
Exigence 1.2	Exigence 1.2	Exigence 1.2	Exigence 4.1	Exigence 4.2	Exigence 6.1	Exigence 5.1
<p>assure l'existence de mécanismes établis qui sont appliqués de façon cohérente afin de maintenir l'offre de programmes pertinents et actualisés tout au long de leur cycle de vie (développement, évaluation, révision, suspension, annulation et réactivation).</p>	<p>assure l'existence de mécanismes établis pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> le développement de nouveaux programmes; l'évaluation des programmes; la révision et la mise à jour des programmes; le renouvellement des programmes; la suspension et l'annulation des programmes; <p>qui appuient la qualité des programmes et qui sont mis en oeuvre de façon uniforme pour l'ensemble des programmes.</p>	<p>garantit que l'élaboration, l'examen et la tenue à jour des politiques et des procédures établies pour tous les programmes d'enseignement dispensés par le collège sont vérifiés (approuvés et révisés) à intervalles réguliers et que ces politiques et procédures sont appliquées uniformément quel que soit le programme d'enseignement.</p>	<p>Les politiques et les pratiques d'assurance de la qualité s'appliquent à tous les programmes nouveaux et existants proposés par le collège (enseignement hybride, en ligne, à temps plein ou à temps partiel), ou auprès de fournisseurs tiers ou conjointement avec d'autres établissements postsecondaires.</p>	<p>Les politiques et les pratiques d'assurance de la qualité s'appliquent à tous les programmes nouveaux et existants proposés par le collège (enseignement hybride, en ligne, à temps plein ou à temps partiel), ou auprès de fournisseurs tiers ou conjointement avec d'autres établissements postsecondaires.</p>	<p>Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution des programmes afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un processus pour : <ul style="list-style-type: none"> évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; et décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes; 	<p>Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution du programme afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> un processus pour : <ul style="list-style-type: none"> évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
					<ul style="list-style-type: none"> l'assurance que le point de vue des étudiants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du personnel enseignant est pris en compte; la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme; l'assurance que le point de vue des apprenants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du personnel enseignant est pris en compte; la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures.
Exigence 1.3	Exigence 1.3	Exigence 1.3	Exigence 1.6	Exigence 1.6	Exigence 6.1 + 6.3	Exigence 5.1 + 5.3
dispose de mécanismes pour recueillir, rassembler et analyser des données et des renseignements provenant de diverses sources et parties intéressées qui sont en lien avec la qualité des programmes.	dispose de mécanismes pour recueillir, rassembler et analyser des données et des renseignements provenant de diverses sources et parties intéressées qui sont en lien avec la qualité des programmes.	permet de recueillir, de rassembler et d'analyser des données et des renseignements provenant des parties intéressées (p. ex. des diplômés, des représentants du secteur, du personnel enseignant, des étudiants et des organismes professionnels), des documents de tenue à jour des programmes (p. ex. en matière d'examen des	Les données recueillies auprès des diplômés, des employeurs, des étudiants et d'autres parties intéressées sont utilisées dans le cadre de l'assurance continue de la qualité de tous les programmes.	Les données recueillies auprès des diplômés, des employeurs, des étudiants et d'autres parties intéressées sont utilisées dans le cadre de l'assurance continue de la qualité de tous les programmes.	6.1 Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution des programmes afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend :	Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution du programme afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend :



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
		programmes) et des indicateurs des programmes (p. ex. les taux d'obtention de diplôme, les taux de persévérance).			<ul style="list-style-type: none"> • Un processus pour: <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; ○ surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; et ○ décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; • des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes; • l'assurance que le point de vue des étudiants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du 	<ul style="list-style-type: none"> • un processus pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; ○ surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; ○ décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; • des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme; • l'assurance que le point de vue des apprenants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du personnel



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
					<p>personnel enseignant est pris en compte;</p> <ul style="list-style-type: none"> la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures. <p>Les diplômés, les employeurs, les étudiants et d'autres parties intéressées se disent satisfaits des programmes.</p>	<p>enseignant est pris en compte;</p> <ul style="list-style-type: none"> la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures. <p>Les diplômés, les employeurs, les apprenants et d'autres parties intéressées se</p>



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
						disent satisfaits du programme.
Exigence 1.4	Exigence 1.4	Exigence 1.4	Exigence 1.3	Exigence 1.3	Exigence 6.1	Exigence 5.1
utilise des données et des renseignements provenant de diverses sources et parties intéressées pour évaluer le rendement des programmes et éclairer la formulation des recommandations.	utilise des données et des renseignements provenant de diverses sources et parties intéressées pour évaluer le rendement des programmes et éclairer la formulation des recommandations.	permet d'utiliser les indicateurs des programmes, les documents de tenue à jour des programmes et les données des parties intéressées pour mesurer le rendement des programmes.	1.3 Les politiques et les pratiques prévoient des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs, l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes et veillent à ce que les points de vue des étudiants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métiers et du personnel enseignant soient pris en compte.	1.3 Les politiques et les pratiques prévoient des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs, l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes et veillent à ce que les points de vue des étudiants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métiers et du personnel enseignant soient pris en compte.	Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution des programmes afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend : <ul style="list-style-type: none"> • Un processus pour: <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; ○ surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; et ○ décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; • des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes; • l'assurance que le point de vue des étudiants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du personnel enseignant est pris en compte; • la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences 	Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution du programme afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend : <ul style="list-style-type: none"> • un processus pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; ○ surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; ○ décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; • des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme; • l'assurance que le point de vue des apprenants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du personnel enseignant est pris en compte; • la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
					<ul style="list-style-type: none"> des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures.
Exigence 1.5	Exigence 1.5	Exigence 1.5	Exigence 1.4	Exigence 1.4	Exigence 6.1	Exigence 5.1
dispose de mécanismes visant à s'assurer que les recommandations et les plans d'action résultant des processus d'AQ des programmes ont été mis en œuvre.	dispose de mécanismes visant à s'assurer que les recommandations et les plans d'action résultant des processus d'AQ des programmes ont été mis en œuvre.	permet de gérer les modifications apportées aux programmes et aux cours pour qu'ils restent à jour et conformes aux normes provinciales et aux exigences des organismes professionnels concernés, ainsi que pour s'assurer que les recommandations découlant des précédents examens des programmes ont été prises en compte et appliquées.	Les politiques et les pratiques assurent que les modifications apportées aux programmes et aux cours sont gérées de telle sorte que ces derniers demeurent d'actualité et restent conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents, et que des processus sont en place pour que les recommandations découlant des évaluations antérieures soient prises en compte et appliquées.	Les politiques et les pratiques assurent que les modifications apportées aux programmes et aux cours sont gérées de telle sorte que ces derniers demeurent d'actualité et restent conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents, et que des processus sont en place pour que les recommandations découlant des évaluations antérieures soient prises en compte et appliquées.	Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution des programmes afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend : <ul style="list-style-type: none"> Un processus pour : <ul style="list-style-type: none"> évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; et décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes; l'assurance que le point de vue des étudiants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du 	Le collège a mis en œuvre un système de gestion de la qualité des programmes permettant d'identifier et de corriger les faiblesses et de faciliter l'évolution du programme afin d'en maintenir la pertinence. Ceci comprend : <ul style="list-style-type: none"> un processus pour : <ul style="list-style-type: none"> évaluer des programmes, des cours et des normes scolaires; surveiller les améliorations à la suite d'une évaluation; décider de maintenir ou de suspendre des cours ou des programmes; des dispositions pour mesurer systématiquement, à l'aide d'indicateurs appropriés, l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme;



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
					<p>personnel enseignant est pris en compte;</p> <ul style="list-style-type: none"> la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures. 	<ul style="list-style-type: none"> l'assurance que le point de vue des apprenants, des employeurs, des ordres professionnels, des corps de métier et du personnel enseignant est pris en compte; la gestion des modifications apportées aux programmes et aux cours de manière à ce que ces derniers demeurent toujours d'actualité et soient conformes aux normes provinciales et aux exigences des ordres professionnels pertinents; des processus qui assurent que des mesures sont prises pour faire le suivi approprié aux recommandations découlant des évaluations antérieures.
Exigence 1.6	Exigence 1.6	Exigence 5.5	Exigence 2.6	Exigence 2.6	Exigence 2.5	Exigence 2.8
gestion et de communication des modifications apportées aux programmes et/ou aux cours pour les maintenir à jour et les rendre conformes aux exigences du secteur, des normes provinciales et des organismes professionnels pertinents.	dispose de mécanismes de gestion et de communication des modifications apportées aux programmes et/ou aux cours pour les maintenir à jour et les rendre conformes aux exigences du secteur, des normes provinciales et des organismes professionnels pertinents.	arantit que les politiques et les procédures du collège concernant les modifications apportées aux programmes (c.-à-d. aux cours ou aux résultats d'apprentissage requis dans le cadre de la formation professionnelle) sont établies pour tous les programmes d'enseignement dispensés par le collège.	Les modifications apportées aux cours et aux résultats d'apprentissage des programmes sont structurées et communiquées à l'ensemble des intervenants dans un délai raisonnable et de manière à préserver la pertinence des programmes.	Les modifications apportées aux cours et aux résultats d'apprentissage des programmes sont structurées et communiquées à l'ensemble des intervenants dans un délai raisonnable et de manière à préserver la pertinence des programmes.	Les changements aux résultats d'apprentissage du programme ou des cours sont apportés à des moments opportuns afin de maintenir la pertinence du programme.	Les changements aux résultats d'apprentissage du programme ou des cours sont apportés à des moments opportuns afin de maintenir la pertinence du programme.
Exigence 1.7	Exigence 1.7	Exigence 1.6	Exigence 1.5	Exigence 1.5	Exigence 6.2	Exigence 5.2
permet de gérer la tenue de dossiers relatifs aux programmes résultant des	permet de gérer la tenue de dossiers relatifs aux programmes résultant des	permet de gérer les documents de tenue à jour des programmes résultant	La documentation et les autres pièces justificatives résultant des mécanismes	1.5 La documentation et les autres pièces justificatives résultant des	Le collège maintient et utilise la documentation et d'autres pièces justificatives résultant du processus	Le collège maintient et utilise la documentation et d'autres pièces justificatives résultant du



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
processus d'AQ du cycle de vie des programmes.	processus d'AQ du cycle de vie des programmes.	des mécanismes de gestion de la qualité des programmes.	de gestion de la qualité des programmes sont conservées et utilisées à des fins d'amélioration continue de la gestion de la qualité.	mécanismes de gestion de la qualité des programmes sont conservées et utilisées à des fins d'amélioration continue de la gestion de la qualité.	de gestion de la qualité des programmes à des fins d'amélioration continue de la gestion de la qualité.	processus de gestion de la qualité des programmes à des fins d'amélioration continue de la gestion de la qualité.
Exigence 2.1	Exigence 2.1	Exigence 2.1	Exigence 3.1	Exigence 3.1	Exigence 2.2	Exigence 1.2
assure que l'existence, la pertinence et la diffusion des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle (RAFP) du programme constituent le point de départ de toute activité du cycle de vie des programmes, quel que soit le lieu ou le mode de prestation.	assure que l'existence, la pertinence et la diffusion des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle (RAFP) du programme constituent le point de départ de toute activité du cycle de vie des programmes, quel que soit le lieu ou le mode de prestation.	garantit que chaque programme d'enseignement est fondé sur l'existence, la définition et l'utilisation d'énoncés clairs quant aux résultats d'apprentissage requis dans le cadre de la formation professionnelle du programme, quels qu'en soient le lieu ou le mode de prestation, et que ces énoncés sont conformes à la raison d'être du programme.	Les résultats d'apprentissage sont clairement énoncés pour tous les programmes d'études proposés par le collège, et ce, quels que soient le lieu et le mode de prestation de l'apprentissage, et ils sont communiqués régulièrement et systématiquement aux étudiants et au personnel enseignant.	Les résultats d'apprentissage sont clairement énoncés pour tous les programmes d'études proposés par le collège, et ce, quels que soient le lieu et le mode de prestation de l'apprentissage, et ils sont communiqués régulièrement et systématiquement aux étudiants et au personnel enseignant.	Les résultats d'apprentissage sont clairement énoncés pour tous les programmes d'études offerts par le collège.	Les résultats d'apprentissage sont clairement énoncés pour tous les programmes d'études offerts par le collège.
Exigence 2.2	Exigence 2.2	Exigence 2.2+ 3.4	Exigence 3.4+5.1	Exigence 3.5+5.1	Exigence 1.4 + 5.5	Exigence 1.4 + 4.4
assure que la structure des programmes, la séquence des cours et les résultats d'apprentissage de cours découlent logiquement et de façon cohérente des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle du programme (RAFP) et des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE), et sont diffusés.	assure que la structure des programmes, la séquence des cours et les résultats d'apprentissage de cours découlent logiquement et de façon cohérente des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle du programme (RAFP) et des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité (RARE), et sont diffusés.	garantit que les exigences (cours, placements professionnels, conditions d'admission) énoncées pour chaque programme d'enseignement découlent logiquement et de façon cohérente des résultats d'apprentissage requis dans le cadre de la formation professionnelle du programme. garantit que les programmes d'enseignement permettent raisonnablement aux étudiants d'obtenir les résultats requis dans le cadre de la formation	Les exigences de chaque programme d'études indiquées aux étudiants découlent logiquement et de façon cohérente des résultats d'apprentissage du programme. La structure de tous les programmes est cohérente avec les résultats d'apprentissage et permet raisonnablement aux étudiants d'atteindre les résultats des programmes de formation professionnelle et non professionnelle.	Les exigences de chaque programme d'études indiquées aux étudiants découlent logiquement et de façon cohérente des résultats d'apprentissage du programme. La structure de tous les programmes est cohérente avec les résultats d'apprentissage et permet raisonnablement aux étudiants d'atteindre les résultats des programmes de formation professionnelle et non professionnelle.	Les exigences et les obligations de chaque programme indiquées aux étudiants découlent logiquement et de façon cohérente des résultats d'apprentissage du programme. Le leadership, l'organisation et la gestion des programmes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> l'optimisation des ressources humaines, des services d'appui à l'apprentissage et des installations; l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des ressources pédagogiques lors de la conceptualisation et de 	Les exigences et les préalables de chaque programme indiqués aux apprenants découlent logiquement et de façon cohérente des résultats d'apprentissage du programme. Le leadership, l'organisation et la gestion des programmes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> l'optimisation des ressources humaines, des services d'appui à l'apprentissage et des installations; l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des ressources pédagogiques lors de la conceptualisation et de



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
		professionnelle et non professionnelle des programmes.			l'élaboration des méthodes d'enseignement; et, <ul style="list-style-type: none"> une constance dans les possibilités d'apprentissage offertes aux étudiants concernant l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes et ce, peu importent le site d'apprentissage ou le mode de livraison.across all learning locations and differing modes of delivery. 	l'élaboration des méthodes d'enseignement; et, <ul style="list-style-type: none"> une constance dans les possibilités d'apprentissage offertes aux apprenants concernant l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme et ce, peu importent le site d'apprentissage ou le mode de prestation.
Exigence 2.3	Exigence 2.3	Exigence 2.3	Exigence 3.3	Exigence 3.4	Exigence 1.3	Exigence 1.3
assurer que les activités d'apprentissage et les évaluations des cours, incluant les mécanismes d'évaluation pour la reconnaissance des acquis (RDA), sont cohérentes et pertinentes pour l'atteinte des résultats d'apprentissage des cours (RAC), des RAFF et des RARE, et qu'ils contribuent à l'acquisition significative des habiletés et des connaissances requises.	assurer que les activités d'apprentissage et les évaluations des cours, incluant les mécanismes d'évaluation pour la reconnaissance des acquis (RDA), sont cohérentes et pertinentes pour l'atteinte des résultats d'apprentissage des cours (RAC), des RAFF et des RARE, et qu'ils contribuent à l'acquisition significative des habiletés et des connaissances requises.	garantit que les résultats d'apprentissage requis dans le cadre de la formation professionnelle du programme sont pertinents du point de vue opérationnel, dans la mesure où ils fournissent une base solide pour l'élaboration des programmes d'études et la conception des activités d'enseignement et d'apprentissage ainsi que des mécanismes d'évaluation de l'apprentissage, où ils sont intégrés au travail quotidien du personnel enseignant du programme et où ils sont utilisés dans le cadre de la reconnaissance des acquis.	Les résultats d'apprentissage des programmes sont pertinents du point de vue opérationnel en ce qu'ils : fournissent une base solide pour l'élaboration des programmes d'études et la conception des activités d'apprentissage et d'enseignement; sont intégrés au travail quotidien du personnel enseignant de ces programmes; et sont utilisés dans la reconnaissance des acquis.	Les résultats d'apprentissage des programmes sont pertinents du point de vue opérationnel en ce qu'ils : fournissent une base solide pour l'élaboration des programmes d'études et la conception des activités d'enseignement; sont intégrés au travail quotidien du personnel enseignant de ces programmes; et sont utilisés dans la reconnaissance des acquis.	Les résultats d'apprentissage des programmes sont pertinents du point de vue opérationnel en ce qu'ils : <ul style="list-style-type: none"> fournissent une base solide pour l'élaboration des programmes d'études et la planification de l'évaluation de l'apprentissage de l'étudiant; et sont intégrés au travail quotidien du personnel enseignant de ces programmes 	Les résultats d'apprentissage sont pertinents du point de vue opérationnel en ce qu'ils servent à : <ul style="list-style-type: none"> orienter l'élaboration du curriculum et l'évaluation de l'apprentissage; et l'intégration au travail quotidien du personnel enseignant à ce programme.
Exigence 3.1	Exigence 3.1	Exigence 3.1	Exigence 5.4	Exigence 5.4	Exigence 3.4	Exigence 2.7
assure que les titres des programmes sont conformes aux protocoles d'appellation établis par le SVTC.	assure que les titres des programmes sont conformes aux protocoles d'appellation établis par le SVTC.	garantit que les titres des programmes sont conformes aux protocoles d'appellation établis dans le système des collèges et à la nomenclature validée.	Les titres des programmes sont conformes à la nomenclature d'usage.	Les titres des programmes sont conformes à la nomenclature et aux principes régissant le choix des titres de programmes.	Les titres des programmes sont conformes à la nomenclature et aux principes régissant le choix des titres de programmes.	Les titres des programmes sont conformes à la nomenclature et aux principes régissant le choix des titres de programmes.



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
<p>Exigence 3.2</p> <p>assure que les programmes d'enseignement respectent ou dépassent les exigences du Cadre provincial de classification des titres de compétence.</p>	<p>Exigence 3.2</p> <p>assure que les programmes d'enseignement respectent ou dépassent les exigences du Cadre provincial de classification des titres de compétence.</p>	<p>Exigence 3.2</p> <p>garantit que les programmes d'enseignement respectent (remplissent ou dépassent) les exigences du Cadre de classification des titres de compétence (c.-à-d. la portée des résultats d'apprentissage requis dans le cadre de la formation professionnelle des programmes, les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, la formation générale, la durée de la formation, les conditions d'admission, l'appellation du titre de compétence).</p>	<p>Exigence 5.2 + 3.2</p> <p>Le contenu des programmes, y compris les aptitudes professionnelles (les connaissances et les attitudes essentielles dont ils ont besoin pour intégrer le domaine d'activité visé) et, d'autre part, les aptitudes non professionnelles (les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale, telles que définies par la politique gouvernementale), remplit ou dépasse les attentes et les exigences du gouvernement et des employeurs.</p> <p>Les résultats d'apprentissage en formation professionnelle pour tous les programmes d'études déterminés par les Descriptions de programmes sont cohérents : avec le titre de compétences décernées, avec la nomenclature d'usage des titres des programmes, avec les aptitudes professionnelles (les connaissances et les attitudes essentielles dont ils ont besoin pour intégrer le domaine d'activité visé) et, d'autre part, avec les aptitudes non professionnelles (les</p>	<p>Exigence 5.2+3.2+3.3+3.6</p> <p>Le contenu des programmes, y compris les exigences professionnelles et non professionnelles (formation générale et résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité), remplit ou dépasse les attentes et les exigences du gouvernement et des employeurs.</p> <p>Les résultats d'apprentissage déterminés pour tous les programmes d'études sont cohérents : avec le titre de compétences décernées, aux normes de programmes d'études provinciales existantes et aux exigences professionnelles courantes que doivent remplir les diplômés du programme.</p> <p>Les résultats d'apprentissage de tous les programmes permettent aux étudiants d'acquérir, d'une part, les aptitudes professionnelles, les connaissances et les attitudes essentielles dont ils ont besoin pour intégrer le domaine d'activité visé, et, d'autre part, les aptitudes non professionnelles essentielles incluses dans la formation générale (par exemple, les</p>	<p>Exigence 1.5+1.6</p> <p>1.5 Les résultats d'apprentissage des programmes sont compatibles avec le titre de compétence accordé, les normes de programmes provinciales (lorsque pertinentes) et les attentes minimales essentielles du milieu du travail. Ils sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • reflétés dans les plans de cours; et • utilisés dans la reconnaissance des acquis. <p>Les résultats d'apprentissage du programme sont conformes aux normes provinciales des programmes du MFCU là où elles existent.</p>	<p>Exigence 2.5+2.6</p> <p>Les résultats d'apprentissage sont conformes aux compétences reconnues, au titre de la compétence accordée, aux normes provinciales du programme (le cas échéant) et aux attentes minimales du milieu de travail. Ceux-ci sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • reflétés dans le plan de cours; <p>utilisés dans la reconnaissance des acquis.</p> <p>Les résultats d'apprentissage du programme sont conformes aux normes provinciales des programmes du MFCU là où elles existent.</p>



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
			<p>résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale, telles que définies par la politique gouvernementale).</p>	<p>résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité essentielles telles que définies par la politique gouvernementale).</p> <p>Les résultats d'apprentissage des programmes font l'objet d'un examen régulier pour en vérifier la pertinence et, au besoin, des modifications y sont apportées, y compris des modifications corrélatives dans les programmes, les cours et les évaluations.</p>		
Exigence 3.3	Exigence 3.3	Exigence 3.3	Exigence 5.2 + 3.2	Exigence 5.2+3.2+3.3+3.6	Exigence 1.5	Exigence 2.5
<p>assure que les programmes d'enseignement sont dotés de comités consultatifs des programmes (CCP) appropriés et que des mécanismes sont en place pour permettre aux membres des CCP de fournir de la rétroaction significative à l'égard de la pertinence et de la qualité des programmes.</p>	<p>assure que les programmes d'enseignement sont dotés de comités consultatifs des programmes (CCP) appropriés et que des mécanismes sont en place pour permettre aux membres des CCP de fournir de la rétroaction significative à l'égard de la pertinence et de la qualité des programmes.</p>	<p>garantit que les programmes d'enseignement sont conformes aux attentes professionnelles actuelles (c.-à-d. les compétences, attitudes, connaissances et capacités essentielles au plan professionnel).</p>	<p>Le contenu des programmes, y compris les aptitudes professionnelles (les connaissances et les attitudes essentielles dont ils ont besoin pour intégrer le domaine d'activité visé) et, d'autre part, les aptitudes non professionnelles (les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale, telles que définies par la politique gouvernementale), remplit ou dépasse les attentes et les exigences du gouvernement et des employeurs.</p> <p>Les résultats d'apprentissage en</p>	<p>Le contenu des programmes, y compris les exigences professionnelles et non professionnelles (formation générale et résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité), remplit ou dépasse les attentes et les exigences du gouvernement et des employeurs.</p> <p>Les résultats d'apprentissage déterminés pour tous les programmes d'études sont cohérents : avec le titre de compétences décernées, aux normes de programmes d'études provinciales existantes et aux exigences professionnelles courantes</p>	<p>1.5 Les résultats d'apprentissage des programmes sont compatibles avec le titre de compétence accordé, les normes de programmes provinciales (lorsque pertinentes) et les attentes minimales essentielles du milieu du travail. Ils sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> reflétés dans les plans de cours; et utilisés dans la reconnaissance des acquis. 	<p>Les résultats d'apprentissage sont conformes aux compétences reconnues, au titre de la compétence accordée, aux normes provinciales du programme (le cas échéant) et aux attentes minimales du milieu de travail. Ceux-ci sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> reflétés dans le plan de cours; utilisés dans la reconnaissance des acquis.



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
			<p>formation professionnelle pour tous les programmes d'études déterminés par les Descriptions de programmes sont cohérents : avec le titre de compétences décernées, avec la nomenclature d'usage des titres des programmes, avec les aptitudes professionnelles (les connaissances et les attitudes essentielles dont ils ont besoin pour intégrer le domaine d'activité visé) et, d'autre part, avec les aptitudes non professionnelles (les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité et les exigences de la formation générale, telles que définies par la politique gouvernementale).</p>	<p>que doivent remplir les diplômés du programme.</p> <p>Les résultats d'apprentissage de tous les programmes permettent aux étudiants d'acquérir, d'une part, les aptitudes professionnelles, les connaissances et les attitudes essentielles dont ils ont besoin pour intégrer le domaine d'activité visé, et, d'autre part, les aptitudes non professionnelles essentielles incluses dans la formation générale (par exemple, les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité essentielles telles que définies par la politique gouvernementale).</p> <p>Les résultats d'apprentissage des programmes font l'objet d'un examen régulier pour en vérifier la pertinence et, au besoin, des modifications y sont apportées, y compris des modifications corrélatives dans les programmes, les cours et les évaluations.</p>		
Exigence 3.4	Exigence 3.4	Exigence 3.5	Exigence 2.6	Exigence 2.6	Exigence 2.5	Exigence 2.8
assure que les modifications apportées aux normes provinciales de programme sont communiquées à toutes les parties intéressées et	assure que les modifications apportées aux normes provinciales de programme sont communiquées à toutes les parties intéressées et	garantit que les modifications apportées aux normes des programmes à l'échelle provinciale sont communiquées à toutes les	Les modifications apportées aux cours et aux résultats d'apprentissage en formation professionnelle des programmes sont	Les modifications apportées aux cours et aux résultats d'apprentissage des programmes sont structurées et	Les changements aux résultats d'apprentissage du programme ou des cours sont apportés à des moments opportuns afin de	Les changements aux résultats d'apprentissage du programme ou des cours sont apportés à des moments opportuns afin de



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
mises en œuvre en temps opportun afin de veiller à ce que tous les programmes demeurent à jour.	mises en œuvre en temps opportun afin de veiller à ce que tous les programmes demeurent à jour.	parties concernées et mises en œuvre dans un délai raisonnable de manière à maintenir la pertinence du programme.	structurées et communiquées à l'ensemble des intervenants dans un délai raisonnable et de manière à préserver la pertinence des programmes.	communiquées à l'ensemble des intervenants dans un délai raisonnable et de manière à préserver la pertinence des programmes.	maintenir la pertinence du programme.	maintenir la pertinence du programme.
Exigence 4.1	Exigence 4.1	Exigence 4.1	Exigence 4.1	Exigence 4.1 + 4.2	Exigence 4.1	Exigence 3.1
assure que les activités d'enseignement et les évaluations sont cohérentes avec les résultats d'apprentissage de cours et adaptées à ceux-ci, et qu'elles conviennent bien à tous les lieux et tous les modes de prestation.	assure que les activités d'enseignement et les évaluations sont cohérentes avec les résultats d'apprentissage de cours et adaptées à ceux-ci, et qu'elles conviennent bien à tous les lieux et tous les modes de prestation.	garantit la prestation uniforme des programmes d'enseignement quelles que soient les stratégies adoptées en la matière (enseignement hybride, en ligne, à temps plein ou à temps partiel, ou bien en collaboration avec une tierce partie ou avec d'autres établissements postsecondaires), y compris des programmes dispensés à l'extérieur du collège	Les politiques et les pratiques d'assurance de la qualité sont appliquées à tous les programmes nouveaux et existants proposés par le collège peu importe le mode de livraison (enseignement hybride, en ligne, à temps plein ou à temps partiel, ou auprès de fournisseurs tiers ou conjointement avec d'autres établissements postsecondaires), y compris ceux qui se déroulent en dehors de la salle de classe.	Les politiques et les pratiques assurent que les programmes, y compris ceux qui se déroulent en dehors de la salle de classe, grâce à des stratégies d'enseignement parallèles (enseignement hybride, en ligne, à temps plein ou à temps partiel, etc.) et auprès de fournisseurs tiers ou conjointement avec d'autres établissements postsecondaires, sont dispensés d'une façon cohérente avec la Mission du Collège, la nature des programmes, les résultats d'apprentissage et les besoins des étudiants. Les politiques et les pratiques d'assurance de la qualité s'appliquent à tous les programmes nouveaux et existants proposés par le collège (enseignement hybride, en ligne, à temps plein ou à temps partiel), ou auprès de fournisseurs tiers ou conjointement avec d'autres établissements postsecondaires..	La structure du programme est en conformité avec les résultats d'apprentissage du programme. Les modes de prestation à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe sont en conformité avec la nature du programme, les résultats d'apprentissage et les besoins des apprenants.	La structure du programme est en conformité avec les résultats d'apprentissage du programme. Les modes de prestation à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe sont en conformité avec la nature du programme, les résultats d'apprentissage et les besoins des apprenants.



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
<p>Exigence 4.2</p> <p>incite le personnel enseignant à expérimenter régulièrement, à faire connaître et à évaluer, sur une base régulière, de nouvelles stratégies, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils d'apprentissage et qui reflètent des pratiques exemplaires et qui favorisent l'évolution constante de l'ensemble des programmes d'enseignement.</p>	<p>Exigence 4.2</p> <p>Incite le personnel enseignant à expérimenter régulièrement, à faire connaître et à évaluer, sur une base régulière, de nouvelles stratégies, de nouvelles méthodes et de nouveaux outils d'apprentissage et qui reflètent des pratiques exemplaires et qui favorisent l'évolution constante de l'ensemble des programmes d'enseignement.</p>	<p>Exigence 4.2</p> <p>encourage le personnel enseignant à essayer régulièrement de nouvelles méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui sont conformes aux pratiques exemplaires et qui sont examinées et largement diffusées afin d'en favoriser la tenue à jour et la pertinence dans l'ensemble des programmes d'enseignement.</p>	<p>Exigence 4.2</p> <p>Le collège a établi, a mis en œuvre et surveille régulièrement les politiques et les pratiques scolaires concernant l'élaboration et l'amélioration continue des stratégies d'apprentissage et d'enseignement. Par exemple, le personnel enseignant est encouragé à essayer régulièrement de nouvelles techniques d'enseignement et d'apprentissage qui sont conformes aux pratiques exemplaires et aux recherches actuellement documentées. Ces nouvelles techniques sont examinées et largement communiquées afin de favoriser le caractère actuel et la pertinence de l'apprentissage et de l'enseignement au sein de tous les programmes.</p>	<p>Exigence 4.3</p> <p>Le collège a établi, a mis en œuvre et surveille régulièrement les politiques et les pratiques scolaires concernant l'élaboration et l'amélioration continue des stratégies d'apprentissage et d'enseignement. Par exemple, le personnel enseignant est encouragé à essayer régulièrement de nouvelles techniques d'enseignement et d'apprentissage qui sont conformes aux pratiques exemplaires et aux recherches actuellement documentées. Ces nouvelles techniques sont examinées et largement communiquées afin de favoriser le caractère actuel et la pertinence de l'apprentissage et de</p>	<p>Exigence 4.3</p> <p>Des politiques et des pratiques scolaires encourageant le développement et l'amélioration continus des méthodes d'enseignement et d'apprentissage sont mises en valeur, documentées et appuyées par les politiques et la pratique. Ceci comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> la mise à l'essai régulière de nouvelles techniques d'enseignement; et l'évaluation systématique des résultats de ces nouvelles techniques par rapport à la pertinence et à l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage 	<p>Exigence 3.3</p> <p>Des politiques et des pratiques scolaires encourageant le développement et l'amélioration continus des méthodes d'enseignement et d'apprentissage sont mises en valeur, documentées et appuyées par les politiques et la pratique. Ceci comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> la mise à l'essai régulière de nouvelles techniques d'enseignement; et l'évaluation systématique des résultats de ces nouvelles techniques par rapport à la pertinence et à l'efficacité de l'enseignement et de l'apprentissage.
<p>Exigence 4.3</p> <p>assure que les étudiants sont évalués de façon juste et équitable au moyen de méthodes d'évaluation valables incluant de la rétroaction ponctuelle et constructive sur leur rendement.</p>	<p>Exigence 4.3</p> <p>assure que les étudiants sont évalués de façon juste et équitable au moyen de méthodes d'évaluation valables incluant de la rétroaction ponctuelle et constructive sur leur rendement.</p>	<p>Exigence 4.3</p> <p>garantit que les étudiants sont évalués de façon juste et équitable au moyen de méthodes valables incluant une rétroaction rapide et constructive sur le rendement des étudiants.</p>	<p>Exigence 4.3</p> <p>Les politiques et les pratiques scolaires en matière d'évaluation des étudiants et d'appels sont établies et sont mise en œuvre de manière cohérente parmi tous les programmes d'études et assurent que : les méthodes d'évaluation sont conformes aux résultats d'apprentissage; les méthodes d'évaluation sont</p>	<p>Exigence 4.4 + 4.5</p> <p>Les politiques et les pratiques scolaires en matière d'évaluation des étudiants et d'appels sont établies et sont mise en œuvre de manière cohérente parmi tous les programmes d'études et assurent que : les méthodes d'évaluation sont conformes aux résultats d'apprentissage; les méthodes d'évaluation sont</p>	<p>Exigence 4.2</p> <p>Les pratiques et les politiques scolaires en matière d'évaluation, de réévaluation et d'appels assurent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> les méthodes d'évaluation sont alignées avec les résultats d'apprentissage, sont valides et fiables; les normes quant à l'évaluation sont clairement indiquées pour chaque composante des programmes ou des cours; 	<p>Exigence 3.2</p> <p>Les pratiques et les politiques scolaires en matière d'évaluation, de réévaluation et d'appels assurent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> les méthodes d'évaluation ont un lien avec les résultats d'apprentissage, sont valides et fiables; les normes quant à l'évaluation sont clairement indiquées pour chaque



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
			valides et fiables; les normes relatives à l'évaluation sont clairement indiquées pour chaque composante des programmes ou des cours; les étudiants reçoivent rapidement une rétroaction formative constructive sur leur rendement ainsi qu'une rétroaction sommative constructive; les procédures d'appel des étudiants et les examens de reprise reposent sur un processus approprié.	valides et fiables; les normes relatives à l'évaluation sont clairement indiquées pour chaque composante des programmes ou des cours; les étudiants reçoivent rapidement une rétroaction formative constructive sur leur rendement ainsi qu'une rétroaction sommative constructive; les procédures d'appel des étudiants, les possibilités de remettre un travail une nouvelle fois et les examens de reprise reposent sur un processus approprié.	<ul style="list-style-type: none"> les étudiants reçoivent une rétroaction juste et régulière sur leur progrès ainsi qu'une mise à jour juste quant à la réussite finale; <ul style="list-style-type: none"> les possibilités de soumettre un travail une nouvelle fois, les examens de reprise et les dispositions pour le processus de révision et d'appel sont appropriés, justes, valides et cohérents. 	<p>composante du programme ou du cours;</p> <ul style="list-style-type: none"> les apprenants reçoivent une rétroaction juste et régulière sur leur progrès ainsi qu'une mise à jour juste quant à la réussite finale; les possibilités de soumettre un travail une nouvelle fois, les examens de reprise et les dispositions pour le processus de révision et d'appel sont appropriés, justes, valides et cohérents
Exigence 4.4	Exigence 4.4	Exigence 4.4	Exigence 3.6	Exigence 3.8	Exigence 1.8	Exigence 3.4
fournit des activités globales et intégrées permettant aux finissants presque diplômés des programmes de démontrer leur atteinte des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle (RAFP) des programmes.	Provides holistic, integrated activities for imminent program graduates to demonstrate their capabilities with regard to the PVLOs.	permet d'évaluer les capacités des diplômés des programmes (récents et/ou imminents) en fonction des résultats d'apprentissage requis dans le cadre de la formation professionnelle des programmes.	L'évaluation des capacités des diplômés des programmes, y compris leurs connaissances, leur compréhension, leurs compétences et leurs attitudes, démontre qu'elles sont conformes aux attentes des résultats d'apprentissage en formation professionnelle des programmes.	L'évaluation des capacités des diplômés des programmes, y compris leurs connaissances, leur compréhension, leurs compétences et leurs attitudes, démontre qu'elles sont conformes aux attentes des résultats d'apprentissage des programmes.	Les capacités des diplômés des programmes, y compris les connaissances, la compréhension, les compétences et les attitudes, sont conformes aux attentes des résultats d'apprentissage des programmes.	Les compétences des diplômés, y compris les connaissances, les habiletés et les attitudes, sont conformes aux résultats d'apprentissage du programme.
Exigence 5.1	Exigence 5.1	Exigence 5.6	Exigence 2.1 – 2.6	Exigence 2.1 – 2.6	Exigence 2.1	Exigence 1.1
assure que toutes les politiques et les procédures relatives au collège, aux secteurs ou aux programmes sont publiées et communiquées à toutes les parties concernées et mises en œuvre de façon uniforme.	assure que toutes les politiques et les procédures relatives au collège, aux secteurs ou aux programmes sont publiées et communiquées à toutes les parties concernées et mises en œuvre de façon uniforme.	garantit que les politiques et les pratiques établies du collège concernant tous les programmes d'enseignement dispensés par le collège sont publiées, communiquées et mises en œuvre de façon uniforme.	2.1 – 2.6 Les pratiques et politiques scolaires régissant ...sont publiées et communiquées	2.1 – 2.6 Les pratiques et politiques scolaires régissant ...sont publiées et communiquées	Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux étudiants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> les exigences d'admission au programme ainsi qu'aux cours du programme; 	Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux apprenants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne : Les exigences d'admission au programme ainsi qu'à certains cours du programme;



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
	<p>en œuvre de façon uniforme.</p>	<p>dans le cadre de chacun de ces programmes.</p>			<ul style="list-style-type: none"> • les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; • le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; • des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); • l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; • les conditions pour accorder le titre de compétence; • les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; • l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées. 	<ul style="list-style-type: none"> • les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; • le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; • des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); • l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; • les conditions pour accorder le titre de compétence; • les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; • l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
						classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées.
Exigence 5.2	Exigence 5.2	Exigence 5.7	Exigence 2.7	Exigence 2.7	Exigence -	Exigence -
assure que les politiques et les procédures qui régissent les programmes d'enseignement sont examinées et surveillées à intervalles réguliers et de façon uniforme.	garantit que les politiques et les pratiques établies du collège sont examinées et vérifiées à intervalles réguliers et de façon uniforme.	garantit que les politiques et les pratiques établies du collège sont examinées et vérifiées à intervalles réguliers et de façon uniforme.	Policies and practices are reviewed and evaluated on a regular basis to ensure they remain current and effective.	Policies and practices are reviewed and evaluated on a regular basis to ensure they remain current and effective.		
Exigence 5.3	Exigence 5.3	Exigence 5.2	Exigence 2.2	Exigence 2.2	Exigence 2.1+2.3	Exigence 1.1+2.3
assure que les politiques et les procédures collégiales relatives à l' admission sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège..	assure que les politiques et les procédures collégiales relatives à l' admission sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège..	garantit que les politiques et les procédures du collège concernant : <ul style="list-style-type: none"> • les conditions d'admission au programme et aux cours du programme, • les dispositions relatives à l'octroi des crédits correspondant à un titre de compétence ou les dérogations à certaines exigences de cours en raison de la transdisciplinarité/du transfert des crédits et/ou de la reconnaissance des acquis, sont établies pour tous les programmes d'enseignement dispensés par le collège. 	Les conditions à remplir par les candidats et les étudiants sont clairement indiquées, communiquées et accessibles, notamment : les exigences d'admission aux programmes ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits à l'égard d'un titre de compétence ou des dérogations à certaines exigences de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits et/ou de la reconnaissance des acquis; le parcours à l'intérieur d'un programme et le temps maximal pour le terminer.	Les conditions à remplir par les candidats et les étudiants sont clairement indiquées, communiquées et accessibles, notamment : les exigences d'admission aux programmes ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits à l'égard d'un titre de compétence ou des dérogations à certaines exigences de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits et/ou de la reconnaissance des acquis; le parcours à l'intérieur d'un programme et le temps maximal pour le terminer.	Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux étudiants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> • les exigences d'admission au programme ainsi qu'aux cours du programme; • les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; • le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; • des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); 	Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux apprenants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne : Les exigences d'admission au programme ainsi qu'à certains cours du programme; <ul style="list-style-type: none"> • les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; • le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer;



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
					<ul style="list-style-type: none"> l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; les conditions pour accorder le titre de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées. <p>Les politiques scolaires s'assurent que des crédits appropriés sont alloués pour chaque composante du programme et que les possibilités de transferts horizontaux et latéraux sont indiquées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; les conditions pour accorder le titre de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées. <p>Les crédits appropriés sont accordés pour chaque section d'un programme, et les possibilités de transferts horizontaux et latéraux sont indiquées.</p>
Exigence 5.4	Exigence 5.4	Exigence 5.1	Exigence 2.1+ 2.2	Exigence 2.1+2.2	Exigence 2.1+2.4+3.3	Exigence 1.1+2.4



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
<p>assure que les politiques et les procédures concernant la progression des étudiants sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège.</p>	<p>assure que les politiques et les procédures concernant la progression des étudiants sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège.</p>	<p>5.1 Garantit que les politiques et les procédures du collège concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cours préalables et associés spécifiques, • les composantes obligatoires et facultatives/à option dans les domaines de la formation professionnelle et non professionnelle, • les composantes pratiques/en milieu de travail, • le niveau d'avancement dans le cadre d'un programme et le délai maximal pour le terminer, et • les autres points d'entrée et de sortie, <p>sont établies pour tous les programmes d'enseignement dispensés par le collège.</p>	<p>Les pratiques et politiques scolaires régissant la structure des programmes sont publiées et communiquées aux étudiants, y compris tous les cours préalables et les cours associés spécifiques, les composantes obligatoires et facultatives ou au choix dans les domaines de la formation professionnelle ou non professionnelle, les composantes pratiques ou en milieu de travail et les autres points d'entrée et de sortie.</p> <p>Les conditions à remplir par les candidats et les étudiants sont clairement indiquées, communiquées et accessibles, notamment : les exigences d'admission aux programmes ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits à l'égard d'un titre de compétence ou des dérogations à certaines exigences de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits et/ou de la reconnaissance des acquis; le parcours à l'intérieur d'un programme et le temps maximal pour le terminer.</p>	<p>Les pratiques et politiques scolaires régissant la structure des programmes sont publiées et communiquées aux étudiants, y compris tous les cours préalables et les cours associés spécifiques, les composantes obligatoires et facultatives ou au choix dans les domaines de la formation professionnelle ou non professionnelle, les composantes pratiques ou en milieu de travail et les autres points d'entrée et de sortie.</p> <p>Les conditions à remplir par les candidats et les étudiants sont clairement indiquées, communiquées et accessibles, notamment : les exigences d'admission aux programmes ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits à l'égard d'un titre de compétence ou des dérogations à certaines exigences de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits et/ou de la reconnaissance des acquis; le parcours à l'intérieur d'un programme et le temps maximal pour le terminer.</p>	<p>Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux étudiants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les exigences d'admission au programme ainsi qu'aux cours du programme; • les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; • le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; • des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); • l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; • les conditions pour accorder le titre de compétence; • les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; • l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées. 	<p>Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux apprenants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne :</p> <p>Les exigences d'admission au programme ainsi qu'à certains cours du programme;</p> <ul style="list-style-type: none"> • les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; • le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; • des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements particuliers); • l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; • les conditions pour accorder le titre de compétence;



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
					<p>Les pratiques et politiques scolaires régissent la structure des programmes, y compris tous les cours préalables et les cours associés spécifiques, les composantes obligatoires et facultatives ou au choix, les composantes pratiques ou en milieu de travail et les points alternatifs d'entrée et de sortie.</p> <p>Les crédits appropriés sont accordés pour chaque composant du programme, et les cheminements et les parcours sont clairement indiqués.</p>	<ul style="list-style-type: none"> les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées. <p>Des pratiques et des politiques scolaires régissent la structure des programmes, y compris les précisions quant aux cours préalables et aux cours associés, les composantes obligatoires et facultatives ou au choix, les composantes pratiques ou en milieu de travail, les points alternatifs d'entrée et de sortie. Ces pratiques et politiques sont en conformité avec les résultats d'apprentissage du programme</p>
Exigence 5.5	Exigence 5.5	Exigence 5.2	Exigence 2.2	Exigence 2.2	Exigence 2.1+2.3	Exigence 1.1+2.3
assure que des politiques et des procédures concernant les acquis et le transfert des crédits (reconnaissance) sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège.	assure que des politiques et des procédures concernant les acquis et le transfert des crédits (reconnaissance) sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège.	garantit que les politiques et les procédures du collège concernant : <ul style="list-style-type: none"> les conditions d'admission au programme et aux cours du programme, et les dispositions relatives à l'octroi des crédits correspondant à un titre de compétence ou les 	Les conditions à remplir par les candidats et les étudiants sont clairement indiquées, communiquées et accessibles, notamment : les exigences d'admission aux programmes ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits à l'égard d'un titre de	Les conditions à remplir par les candidats et les étudiants sont clairement indiquées, communiquées et accessibles, notamment : les exigences d'admission aux programmes ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits à l'égard d'un titre de	Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux étudiants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> les exigences d'admission au programme ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions 	Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux apprenants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne : <ul style="list-style-type: none"> Les exigences d'admission au programme ainsi qu'à certains cours du programme;



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
		<p>dérogations à certaines exigences de cours en raison de la transdisciplinarité/du transfert des crédits et/ou de la reconnaissance des acquis, sont établies pour tous les programmes d'enseignement dispensés par le collège.</p>	<p>compétence ou des dérogations à certaines exigences de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits et/ou de la reconnaissance des acquis; le parcours à l'intérieur d'un programme et le temps maximal pour le terminer.</p>	<p>compétence ou des dérogations à certaines exigences de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits et/ou de la reconnaissance des acquis; le parcours à l'intérieur d'un programme et le temps maximal pour le terminer.</p>	<p>de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis;</p> <ul style="list-style-type: none"> le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; les conditions pour accorder le titre de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées. <p>Les politiques scolaires s'assurent que des crédits appropriés sont alloués pour chaque composante du programme et que les possibilités de transferts horizontaux et latéraux sont indiquées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; les conditions pour accorder le titre de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
						<p>conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées.</p> <p>Les crédits appropriés sont accordés pour chaque section d'un programme, et les possibilités de transferts horizontaux et latéraux sont indiquées.</p>
Exigence 5.6	Exigence 5.6	Exigence 5.3	Exigence 2.3 + 2.5	Exigence 2.3 + 2.5	Exigence 2.1	Exigence 1.1
assure que les politiques et les procédures concernant l'accommodement et l'évaluation sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège.	assure que les politiques et les procédures concernant l'accommodement et l'évaluation sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège.	<p>Garantit que les politiques et les procédures du collège concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les cas qui nécessitent des accommodements, l'évaluation, y compris les dispositions concernant les réévaluations et les appels, les conditions de délivrance du titre de compétence (c.-à-d. le titre rattaché à un programme ou à une série de cours), et les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes, sont établies pour tous les programmes 	<p>Des politiques et des pratiques sont suivies, mises en œuvre et communiquées pour gérer les éléments suivants : les cas qui nécessitent des accommodements; l'évaluation, y compris les dispositions concernant les réévaluations et les appels; les conditions pour accorder les titres de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes.</p> <p>L'intitulé du titre de compétence rattaché à un programme ou à une série de cours est en conformité avec toute norme</p>	<p>Des politiques et des pratiques sont suivies, mises en œuvre et communiquées pour gérer les éléments suivants : les cas qui nécessitent des accommodements; l'évaluation, y compris les dispositions concernant les réévaluations et les appels; les conditions pour accorder les titres de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes.</p> <p>L'intitulé du titre de compétence rattaché à un programme ou à une série de cours est en conformité avec toute norme</p>	<p>Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux étudiants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> les exigences d'admission au programme ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, 	<p>Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux apprenants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les exigences d'admission au programme ainsi qu'à certains cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; le parcours normal à l'intérieur d'un



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
		d'enseignement dispensés par le collège.	professionnelle ou nomenclature appropriée et est communiqué aux étudiants avant leur admission.	professionnelle ou nomenclature appropriée et est communiqué aux étudiants avant leur admission.	<p>accommodements pour les besoins particuliers);</p> <ul style="list-style-type: none"> l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; les conditions pour accorder le titre de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées. 	<p>programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer;</p> <ul style="list-style-type: none"> des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; les conditions pour accorder le titre de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées.
Exigence 5.7	Exigence 5.7	Exigence 5.3	Exigence 2.3 + 2.5	Exigence 2.3 + 2.5	Exigence 2.1	Exigence 1.1



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
<p>assure que les politiques et les procédures concernant la délivrance des titres de compétence (certification) sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège..</p>	<p>assure que les politiques et les procédures concernant la délivrance des titres de compétence (certification) sont établies et mises en œuvre pour tous les programmes offerts par le collège..</p>	<p>Garantit que les politiques et les procédures du collège concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les cas qui nécessitent des accommodements, l'évaluation, y compris les dispositions concernant les réévaluations et les appels, les conditions de délivrance du titre de compétence (c.-à-d. le titre rattaché à un programme ou à une série de cours), et les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes, <p>sont établies pour tous les programmes d'enseignement dispensés par le collège.</p>	<p>Des politiques et des pratiques sont suivies, mises en œuvre et communiquées pour gérer les éléments suivants : les cas qui nécessitent des accommodements; l'évaluation, y compris les dispositions concernant les réévaluations et les appels; les conditions pour accorder les titres de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes.</p> <p>L'intitulé du titre de compétence rattaché à un programme ou à une série de cours est en conformité avec toute norme professionnelle ou nomenclature appropriée et est communiqué aux étudiants avant leur admission.</p>	<p>Des politiques et des pratiques sont suivies, mises en œuvre et communiquées pour gérer les éléments suivants : les cas qui nécessitent des accommodements; l'évaluation, y compris les dispositions concernant les réévaluations et les appels; les conditions pour accorder les titres de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes.</p> <p>L'intitulé du titre de compétence rattaché à un programme ou à une série de cours est en conformité avec toute norme professionnelle ou nomenclature appropriée et est communiqué aux étudiants avant leur admission.</p>	<p>Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux étudiants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> les exigences d'admission au programme ainsi qu'aux cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; les conditions pour accorder le titre de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes; l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées. 	<p>Le Collège fournit, aux candidats ainsi qu'aux apprenants potentiels, des informations précises, accessibles et suffisantes en ce qui concerne :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les exigences d'admission au programme ainsi qu'à certains cours du programme; les dispositions pour accorder des crédits envers un titre de compétence ou des exemptions de cours en raison du transfert horizontal ou latéral de crédits ou de la reconnaissance des acquis; le parcours normal à l'intérieur d'un programme ou d'un cours et le temps maximal pour le terminer; des dispositions pour traiter des cas où le potentiel de rendement serait désavantagé (p. ex., note de compassion, accommodements pour les besoins particuliers); l'évaluation, incluant des dispositions pour une réévaluation et un appel; les conditions pour accorder le titre de compétence; les règles et les critères régissant la remise de prix, de mentions et d'autres diplômes;



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
						<ul style="list-style-type: none"> l'assurance que le titre de compétence rattaché à tout programme ou série de cours est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence du réseau collégial ainsi qu'avec toutes normes professionnelles ou toute nomenclature appropriées.
Exigence 5.8	Exigence 5.8	Exigence 5.4	Exigence 2.4	Exigence 2.4	Exigence -	Exigence -
assure que des politiques et des procédures appropriées existent concernant la conclusion d'ententes officielles et officielles avec des organismes éducationnels externes (p. ex. établissements partenaires) concernant l'admission, la progression, l'échelonnement, la délivrance d'autres titres de compétence, les certifications et l'AQ dans le cadre des programmes.	assure que des politiques et des procédures appropriées existent concernant la conclusion d'ententes officielles et officielles avec des organismes éducationnels externes (p. ex. établissements partenaires) concernant l'admission, la progression, l'échelonnement, la délivrance d'autres titres de compétence, les certifications et l'AQ dans le cadre des programmes.	garantit que les politiques et les procédures du collège concernant les accords officiels conclus avec tout organisme externe pertinent régissant actuellement les autres titres de compétence, certifications, etc., sont établies pour tous les programmes d'enseignement dispensés par le collège.	Les relations extérieures régissant la possibilité pour les étudiants d'être admissibles à d'autres titres de compétence ou certifications à la fin du programme sont clairement communiquées aux étudiants et sont appuyées par des accords formels avec tout organisme externe pertinent.	Les relations extérieures régissant la possibilité pour les étudiants d'être admissibles à d'autres titres de compétence ou certifications à la fin du programme sont clairement communiquées aux étudiants et sont appuyées par des accords formels avec tout organisme externe pertinent.		
Exigence 6.1	Exigence 6.1	Exigence 6.1	Exigence 6.1	Exigence 6.1	Exigence 5.1	Exigence 4.1
assure que le personnel enseignant: <ul style="list-style-type: none"> possède à la fois l'expérience et les qualifications appropriées pour leurs fonctions; est soumis à des processus de sélection et d'embauche appropriés; bénéficie de processus 	assure que le personnel enseignant participant au programme : <ul style="list-style-type: none"> possède à la fois l'expérience et les qualifications appropriées et nécessaires en fonction du titre de compétence visé, du domaine d'études et du 	garantit que le personnel enseignant participant au programme : possède à la fois l'expérience et les qualifications professionnelles appropriées et nécessaires en fonction du titre de compétence visé et du domaine d'études; possède le niveau d'expertise et les aptitudes	Les politiques et les pratiques en place assurent que le personnel enseignant rattaché à un programme : possède l'expérience et les qualifications professionnelles appropriées et nécessaires en fonction du titre de compétence visé et du domaine d'études; possède	Les politiques et les pratiques en place assurent que le personnel enseignant rattaché à un programme : est disponible et accessible pour répondre aux questions des étudiants; répond aux besoins des étudiants et facilite l'atteinte des résultats d'apprentissage; possède	Le personnel enseignant rattaché à un programme : <ul style="list-style-type: none"> répond aux besoins des étudiants et réussit à faciliter l'atteinte des résultats d'apprentissage; possède l'expérience et les qualifications professionnelles appropriées en fonction du programme d'études; 	Le personnel enseignant rattaché au programme : <ul style="list-style-type: none"> répond aux besoins des apprenants et réussit à faciliter l'atteinte des résultats d'apprentissage; possède l'expérience et les qualifications professionnelles appropriées en fonction du programme d'études;



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
<p>appropriés en matière d'orientation et d'intégration;</p> <ul style="list-style-type: none"> • bénéficie d'occasions de développement professionnel; • est impliqué dans un processus d'évaluation (appréciation du rendement) et reçoit une rétroaction constructive.. 	<p>curriculum à enseigner;</p> <ul style="list-style-type: none"> • est soumis à des processus de sélection et d'embauche appropriés; • bénéficie de processus appropriés en matière d'orientation et d'intégration; • reçoit une rétroaction formative à des fins de perfectionnement et est évalué de façon appropriée (appréciation du rendement). 	<p>lui permettant de fournir l'expérience d'apprentissage annoncée; participe à une pratique réflexive; participe à des activités de perfectionnement professionnel de base et continu pour améliorer ses compétences en enseignement et se tenir à jour dans son domaine d'études; reçoit des services d'orientation et de coordination; et fait l'objet d'une évaluation.</p>	<p>l'expertise et les aptitudes lui permettant de fournir l'expérience d'apprentissage annoncée; participe à une pratique réflexive; poursuit son perfectionnement professionnel de base et continu pour améliorer ses compétences en enseignement et se maintenir à jour; est orienté, coordonné et évalué.</p>	<p>l'expérience et les qualifications professionnelles appropriées et nécessaires en fonction du titre de compétence visé et du domaine d'études; possède l'expertise et les aptitudes lui permettant de fournir l'expérience d'apprentissage annoncée; est orienté, coordonné et évalué selon les pratiques exemplaires reconnues et les recherches les plus récentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • possède l'expertise lui permettant de procurer les expériences d'apprentissage annoncées; • est adéquatement orienté, coordonné et évalué. 	<ul style="list-style-type: none"> • possède l'expertise lui permettant de procurer les expériences d'apprentissage annoncées; • est adéquatement orienté, coordonné et évalué.
	Exigence 6.2	Exigence 6.2	Exigence 6.2	Exigence 6.2	Exigence 5.2	Exigence -
	<p>assure que le personnel enseignant assume ses responsabilités professionnelles en établissant et en communiquant des attentes appropriées et en ayant recours à des mécanismes permettant d'indiquer si les attentes sont satisfaites; et qu'il participe à des activités de perfectionnement professionnel continu.</p>	<p>garantit que le personnel enseignant : assume ses responsabilités professionnelles; travaille selon un plan d'enseignement structuré; est accessible et disponible pour répondre aux questions des étudiants; répond aux besoins des étudiants et facilite l'obtention des résultats d'apprentissage requis dans le cadre de la formation professionnelle du programme; fournit aux étudiants une rétroaction rapide et constructive; et incite les étudiants à adopter une attitude propice à l'apprentissage.</p>	<p>6.2 Les politiques et les pratiques sont en place et sont communiquées afin d'assurer que le personnel enseignant accomplit ses responsabilités professionnelles; travaille selon un plan d'enseignement structuré; est disponible et accessible pour répondre aux questions des étudiants; répond aux besoins des étudiants et facilite l'atteinte des résultats d'apprentissage; fournit aux étudiants une rétroaction rapide et constructive; incite les étudiants à adopter une attitude propice à l'apprentissage.</p>	<p>6Les politiques et les pratiques sont en place et sont communiquées afin d'assurer que le personnel enseignant accomplit ses responsabilités professionnelles; travaille selon un plan d'enseignement clair et bien structuré; fournit aux étudiants une rétroaction rapide et constructive; incite les étudiants à adopter une attitude propice à l'apprentissage; participe à une pratique réflexive; et poursuit son perfectionnement professionnel de base et continu pour améliorer ses compétences en enseignement et se maintenir à jour.</p>	<p>Le personnel enseignant accomplit ses responsabilités professionnelles qui comprennent, sans s'y limiter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • travailler selon un plan d'enseignement clair et bien structuré; • fournir aux étudiants une rétroaction rapide et constructive; • promouvoir chez les étudiants une attitude propice à l'apprentissage; • participer à une pratique réflexive; et • poursuivre son développement professionnel de base et continu pour améliorer ses compétences en enseignement et se maintenir à jour. 	
Exigence 6.2	Exigence 6.3	Exigence 6.4	Exigence 6.4	Exigence 6.4	Exigence 5.4	Exigence 4.3



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
assure la présence de mécanismes réguliers établis au sein des services d'appui et de conseils pédagogiques afin de déterminer la qualité et l'adéquation de ces services et de mettre en œuvre les modifications requises, au besoin.	assure qu'il existe des mécanismes établis et réguliers d'assurance de la qualité des services d'appui à l'apprentissage et de conseils aux étudiants afin de mettre en oeuvre les modifications nécessaires, le cas échéant.	garantit que l'aide à l'apprentissage et les services de conseils répondent aux besoins des étudiants et facilitent l'obtention des résultats d'apprentissage requis dans le cadre de la formation professionnelle du programme.	L'appui à l'apprentissage et les services de counselling répondent aux besoins des étudiants et facilitent l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes.	L'appui à l'apprentissage et les services de counselling répondent aux besoins des étudiants et facilitent l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes.	L'appui à l'apprentissage et les services de counselling répondent aux besoins des étudiants et facilitent l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes.	L'appui à l'apprentissage et les services de counselling répondent aux besoins des apprenants et facilitent l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme.
Exigence 6.3	Exigence 6.4	Exigence 6.5	Exigence 6.5	Exigence 6.5	Exigence -	Exigence -
assure que les employés du personnel des services d'appui à l'apprentissage qui fournissent aux étudiants des services de soutien : <ul style="list-style-type: none"> • possèdent à la fois l'expérience et les qualifications appropriées à leurs fonctions; • sont soumis à des processus appropriés de sélection et d'embauche; • bénéficient de processus appropriés d'orientation, d'accompagnement et d'intégration; • reçoivent un soutien continu dans le cadre de leur perfectionnement professionnel; • bénéficient d'occasions de développement professionnel; • sont impliqués dans un processus d'évaluation (appréciation du rendement) et reçoivent une rétroaction constructive. 	assure que les membres du personnel des services d'appui à l'apprentissage qui fournissent aux étudiants des services de soutien : <ul style="list-style-type: none"> • possèdent à la fois l'expérience et les qualifications appropriées à leurs fonctions; • sont soumis à des processus appropriés de sélection et d'embauche; • bénéficient de processus appropriés d'orientation, d'accompagnement et d'intégration; • reçoivent un soutien continu dans le cadre de leur perfectionnement professionnel; • reçoivent une rétroaction formative à des fins de perfectionnement et sont évalués de façon appropriée (appréciation du rendement). 	garantit que les membres du personnel qui fournissent aux étudiants des services de soutien, par exemple du tutorat, des conseils financiers, de l'aide scolaire et des activités parascolaires, sont adéquatement qualifiés, formés et soutenus.	Les politiques et les pratiques assurent que les membres du personnel qui fournissent aux étudiants des services de soutien, comme du tutorat, de l'aide scolaire, du conseil financier et des activités parascolaires, sont qualifiés, formés et soutenus.	Les politiques et les pratiques assurent que les membres du personnel qui fournissent aux étudiants des services de soutien, comme du tutorat, de l'aide scolaire, du conseil financier et des activités parascolaires, sont qualifiés, formés et soutenus.		



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
	Exigence 6.4	Exigence 6.5	Exigence 6.5	Exigence 6.5	Exigence -	Exigence -
	assure que les membres du personnel des services d'appui à l'apprentissage s'acquittent de leurs responsabilités professionnelles en participant à des activités de perfectionnement professionnel continu ou de formation continue.	garantit que les membres du personnel qui fournissent aux étudiants des services de soutien, par exemple du tutorat, des conseils financiers, de l'aide scolaire et des activités parascolaires, sont adéquatement qualifiés, formés et soutenus .	Les politiques et les pratiques assurent que les membres du personnel qui fournissent aux étudiants des services de soutien, comme du tutorat, de l'aide scolaire, du conseil financier et des activités parascolaires, sont qualifiés, formés et soutenus .	Les politiques et les pratiques assurent que les membres du personnel qui fournissent aux étudiants des services de soutien, comme du tutorat, de l'aide scolaire, du conseil financier et des activités parascolaires, sont qualifiés, formés et soutenus .		
Exigence 6.4	Exigence 6.6	Exigence 6.3+6.6+6.7	Exigence 6.3+6.6+6.7+6.8	Exigence 6.3+6.6+6.7+6.8	Exigence 5.5+5.3	Exigence 4.2+4.4
assure qu'il existe des processus efficaces permettant d'identifier, évaluer et répondre aux besoins en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> la suffisance du personnel enseignant et du personnel responsable des services d'appui à l'apprentissage; la suffisance et la qualité des ressources d'apprentissage; la suffisance des ressources en matière de technologies de l'information liées à la prestation des programmes et à 	assure qu'il existe des processus efficaces permettant d'identifier, évaluer et répondre aux besoins en lien avec : <ul style="list-style-type: none"> la suffisance du personnel enseignant et du personnel responsable des services d'appui à l'apprentissage; la suffisance et la qualité des ressources d'apprentissage; la suffisance des ressources en matière de technologies de l'information liées à la prestation des programmes et à 	garantit que le personnel enseignant et administratif de base (à temps plein ou non) est suffisant pour fournir du soutien en classe et à l'extérieur de la classe afin de favoriser la réussite des étudiants. garantit que les établissements d'enseignement (y compris les centres de ressources d'apprentissage), le matériel et les infrastructures technologiques appuient les modes de prestation promis ainsi que le processus d'apprentissage, et que les étudiants y ont accès.	Les installations (y compris les centres d'apprentissage), les équipements et les infrastructures technologiques sont utilisés pour appuyer les modes de prestation promis et le processus d'apprentissage, et sont accessibles à tous les étudiants. Les politiques et les pratiques en place assurent la présence en nombre suffisant et la continuité du personnel enseignant et administratif de manière à apporter du soutien en classe et en dehors de la classe et à favoriser la réussite des étudiants.	Les installations (y compris les centres d'apprentissage), les équipements et les infrastructures technologiques sont utilisés pour appuyer les modes de prestation promis et le processus d'apprentissage, et sont accessibles à tous les étudiants. Les politiques et les pratiques en place assurent la présence en nombre suffisant et la continuité du personnel enseignant et administratif de manière à apporter du soutien en classe et en dehors de la classe et à favoriser la réussite des étudiants.	Les installations (y compris les centres d'apprentissage) et l'équipement servant à l'apprentissage sont utilisés efficacement pour appuyer les modes de prestation promis ainsi que le processus d'apprentissage. Le leadership, l'organisation et la gestion des programmes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> l'optimisation des ressources humaines, des services d'appui à l'apprentissage et des installations; l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des ressources pédagogiques lors de la conceptualisation et de 	Les installations, (y compris les centres d'apprentissage), et l'équipement servant à l'apprentissage sont utilisés efficacement pour appuyer les modes de prestation promis ainsi que le processus d'apprentissage. Le leadership, l'organisation et la gestion des programmes comprennent : <ul style="list-style-type: none"> l'optimisation des ressources humaines, des services d'appui à l'apprentissage et des installations; l'évaluation de la pertinence et de l'efficacité des ressources pédagogiques lors de la conceptualisation et de



ÉVOLUTION DES NORMES ET EXIGENCES DU PAMAQC

July 27, 2023

2023-	2019-2023	2016-2019	2015- projet pilote	2014- août	2011-2014	2006-2011
<p>l'utilisation des étudiants;</p> <ul style="list-style-type: none"> la suffisance et la qualité du matériel et lieux physiques requis pour l'enseignement. 	<p>l'utilisation des étudiants;</p> <ul style="list-style-type: none"> la suffisance et la qualité du matériel et lieux physiques requis pour l'enseignement. 	<p>garantit que le processus d'examen du leadership, de l'organisation et de la gestion des ressources humaines, des services financiers, des ressources d'apprentissage, des technologies de l'information et des établissements d'enseignement est mis en œuvre de sorte que tous les facteurs pertinents, par exemple la qualité, l'efficacité, l'efficience, l'utilisation optimale, la responsabilité financière, etc., sont pris en compte.</p>	<p>Les politiques et les pratiques sont en place et sont communiqués pour tous les programmes afin que le leadership, l'organisation et la gestion des ressources humaines, des ressources pédagogiques et des installations soient optimisés et permettent d'atteindre un niveau d'efficacité responsable sans compromettre la qualité.</p> <p>Les politiques et les pratiques en place sont communiqués au sein des différents services, comme la comptabilité, les finances, les installations et la technologie de l'information, afin d'assurer un niveau adéquat de soutien et d'aide aux programmes et contribuer à l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes</p>	<p>Les politiques et les pratiques sont en place et sont communiqués pour tous les programmes afin que le leadership, l'organisation et la gestion des ressources humaines, des ressources pédagogiques et des installations soient optimisés et permettent d'atteindre un niveau d'efficacité responsable sans compromettre la qualité.</p> <p>Les politiques et les pratiques en place sont communiqués au sein des différents services, comme la comptabilité, les finances, les installations et la technologie de l'information, afin d'assurer un niveau adéquat de soutien et d'aide aux programmes et contribuer à l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes</p>	<p>l'élaboration des méthodes d'enseignement; et,</p> <ul style="list-style-type: none"> une constance dans les possibilités d'apprentissage offertes aux étudiants concernant l'atteinte des résultats d'apprentissage des programmes et ce, peu importent le site d'apprentissage ou le mode de livraison. 	<p>l'élaboration des méthodes d'enseignement; et,</p> <ul style="list-style-type: none"> une constance dans les possibilités d'apprentissage offertes aux apprenants concernant l'atteinte des résultats d'apprentissage du programme et ce, peu importent le site d'apprentissage ou le mode de prestation.